

2020 - Année du Général De Gaulle

2020 - Année du Général De Gaulle et Ancien Président Fondateur de la 5ème République (8 janvier 1959 - 28 avril 1969)



Effectivement cette année 2020 est marquée par trois anniversaires essentiels dans la vie du Général.

1890 : il y a 130 ans, naissance de Charles, André, Joseph, Marie De Gaulle le 22 novembre à Lille où son père Henri est professeur de lettres et d'histoire.

1940 : il y a 80 ans, le 18 juin l'appel du Général à la résistance sur les ondes de la BBC avec l'accord de Churchill.

1970 : il y a 50 ans, le 9 novembre, décès du Général suite à un anévrisme cérébral dans sa propriété de la Boisserie à Colombey-les-deux-églises (dans la Haute-Marne).

C'est pour marquer ce triple anniversaire que nous avons ré-accroché le portrait du Général De Gaulle dans la salle Pierre-Gaubert de la mairie, dès le mois de janvier 2020.

Si le déconfinement le permet, (après le 11 mai !) une cérémonie au monument aux morts d'Astailac sera organisée le 18 juin, sinon elle sera reportée en novembre !

LE COMITE DES FÊTES

La soirée Carnaval s'est déroulée le samedi 29 février : une belle soirée karaoké, sur le thème des années 80, avec plus de 60 participants. Petits et grands nous ont fait profiter de leurs talents de chanteurs.

Compte tenu de l'incertitude de la situation liée au Covid 19, et afin de minimiser les risques tant pour les organisateurs et bénévoles, que pour les visiteurs, nous avons pris la décision de ne pas organiser l'édition 2020 du videgrenier (dont la date avait été fixée au dimanche 26 juillet).

En revanche, nous espérons que la « vie normale » aura repris son cours en fin d'année, ce qui nous permettra de vous proposer la traditionnelle « Fête de la soupe ».

L'assemblée générale n'ayant pu être tenue, nous vous précisons que le bureau reste inchangé et nous vous communiquons le montant des bénéfiques réalisés sur l'année écoulée : 369,70 euros.

En attendant de pouvoir profiter ensemble de jours meilleurs, prenez bien soin de vous et de vos proches.

La Présidente, Michèle Laborie



Le nouvel adressage

A la demande de l'Etat, de la poste, du syndicat des eaux : Bellovic (SAUR), d'ENGIE (EDF) et surtout de DORSAL, syndicat mixte du Limousin pour le développement et l'équipement du territoire en très haut débit, le Conseil Municipal d'Astaillac a décidé de répondre favorablement à ces demandes en numérotant dans un premier temps les maisons du bourg (partie Nord : rue des melons, impasse du Cariérou, partie Sud ; rue de l'église, et bien sûr la Carétale.)

Il fournit gracieusement les numéros correspondants

Le village de Thézel est maintenant terminé.

Cette année, il dotera les hameaux de la commune côté rive droite.

En ce qui vous concerne, vous voudrez bien noter votre nouvelle adresse pour tous vos correspondants,

M. Mme.....

N° ... Rue ...

Lieu-dit : ...

19120 Astaillac.

Bel-Air

Bonnet :

Route des Fraises

Impasse des Escargots

Cantouny

Cassagne :

Route des Pruniers (du bas de Cassagne à la croix)

Route des Vignes (de la croix en haut de Cassagne)

Conques :

Route des 3 fours

Estresses

La Plaine :

Chemin de la Dordogne

La Geneste

Le Bourg :

Rue des Melons

Impasse du Cariérou

Rue de l'Eglise

La Carétale

Place Marius-Lescure

Place Laborie

Lherm :

Route des Pêcheurs (du Sacré-cœur au Soulié)

Route des Compagnons (du sacré-cœur à Ganissal)

Route de la Noix : (du pont du Soulié au bourg)

Route de Sioniac : (du bourg au Camus)

Route du Soulié : (du pont à Ganissal)

Thézel :

Route du four à pain

Chemin du Bouscaillou

Chemin du Bac

Impasse de Ferrières

Impasse des Hortensias

